

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VI, No 11.

Montréal, Novembre 1900.

50 cts par an.

## NOVEMBRE

Au bord de la forêt, sous les chauves rameaux,  
Dans les nuages noirs bordant l'horizon sombre,  
Sur les côteaux brumeux, au milieu des roseaux,  
On croit entendre, au soir, des voix pleurer dans l'ombre !

Hélas ! plus de ces soirs, de ces matins dorés !  
Plus de ces jours de rose où tout est fête et joie !  
Plus de ces doux concerts sur les flots azurés !  
Dans l'air plus de parfums, de chants, d'ailes de soie !

Sous le chêne, assemblés, plus de gais moissonneurs !  
Aux bois plus de refrains, plus de suaves trilles !  
Aux bocages, le soir, plus de joyeux danseurs,  
Plus d'essaims enjoués de brunes jeunes filles !...

Comme un baiser du flot sur les pieds du talus,  
Comme dans un beau songe un gracieux fantôme,  
Tout s'est évanoui..... Ce temps n'existe plus...  
Ainsi comme l'éclair, passent les jours de l'homme !

Pleins de mille projets, de songes décevants,  
Ainsi nous allons tous où chaque objet retombe !...  
Oui, rapides, mon Dieu ! comme les flots mouvants,  
A pas précipités nous marchons vers la tombe !

Comme au soleil levant s'enfuit la brume d'or,  
Comme au souffle du soir vole une feuille d'arbre,  
L'été vers le passé vient de prendre l'essor,  
Et Novembre est venu jeter son froid de marbre !

WILLIAM CHAPMAN.

## L'Expansion de l'Alliance Nationale

Bonne nouvelle !

Il est un fait qui n'est pas connu de nombre de nos lecteurs, sans doute, mais qui n'est pas moins gros de conséquence, pour les sociétaires en général : c'est que notre société a commencé son travail d'expansion à travers le Canada.

Dans la septième année de son existence légale—notre âge de virilité—après avoir planté de solides racines, un peu partout, dans la province de Québec, l'Alliance Nationale vient de s'établir chez nos frères du Manitoba et du Nord-Ouest.

Le besoin d'une société nationale améliorée se faisait sentir depuis longtemps dans les plaines de l'Ouest. Maintes fois, on nous avait prié d'aller jeter la bonne semence dans ces pays fertiles. Cependant, nos directeurs résistaient, non par indifférence pour nos frères éloignés, mais bien parce qu'ils voulaient que l'Alliance Nationale se rendit maîtresse de la forteresse de notre race auparavant.

Et c'est fait. L'Alliance Nationale est forte, jeune et puissante ; son système, comme son programme sont adoptés et loués par les hommes les plus distingués de notre nationalité ; ses succès et sa prospérité sont hors de pair ; elle peut donc sans crainte, aujourd'hui, tendre une main fraternelle aux catholiques de langue française de notre immense patrie, où qu'ils soient.

Là-bas, comme ici, elle poursuivra son but louable et patriotique : celui de réunir dans une commune pensée de bienfaisance et d'aspirations, les frères d'un même idiome et d'une même foi, exposés à être noyés dans des associations, où ils n'ont pas la haute main, et qui leur sont étrangères par plus d'un côté.

Le Manitoba et le Nord-Ouest ont bien fait les choses. Ils ont noblement répondu à nos avances.

Quatre vaillants cercles ont pris place dans nos rangs et vont entreprendre la lutte pour la bonne cause incessamment.

Bravo ! frères d'armes, nous saluons votre venue avec allégresse ; nous vous accueillons bras ouverts.

Le zèle, l'enthousiasme et l'énergie ne vous feront pas défaut, car vous êtes les apôtres d'une grande idée. Vous comprenez comme nous l'importance de la mission bienfaisante et patriotique de notre jeune et vigoureuse association et nous avons la

ferme confiance que nous pourrons compter en toute occurrence sur votre concours actif et désintéressé pour promouvoir ses intérêts et agrandir le cercle de ses opérations, pour le plus grand bien des familles et de la race française en ce pays

Avec nous vous formez des vœux pour que ce nouveau lien qui vient d'être formé entre les Canadiens de la vieille souche et ceux des grandes contrées de l'ouest, constitue une source féconde de vitalité pour notre nationalité.

Maintenant, ô vous ! membres fondateurs, ce n'est pas sans un sentiment de profonde et saine satisfaction que vous allez voir les bienfaits de notre belle société se répandre sur ces frères lointains ; que vous allez voir, enfin, un rêve chéri se réaliser ! Soyez récompensés de vos labeurs et de vos efforts ! L'action bienfaisante de notre association, sur ce continent, vous fera bénir de tous ceux sur qui elle s'exercera, directement ou indirectement.

Et plus tard, nos descendants, en voyant le travail gigantesque accompli, en mesurant la somme de bien-être produit, en se rendant compte des services rendus, à la cause qui nous est chère, diront avec orgueil de l'Alliance Nationale : Voilà une œuvre !

## Petit Poème en Prose

UNE FÊTE CHEZ LE BON DIEU

Un jour, le bon Dieu, eut l'idée de donner une fête dans son palais d'azur.

Toutes les vertus furent invitées, les vertus seules ; les messieurs ne furent pas conviés ; rien que les dames.

Il vint beaucoup de vertus, de grandes et de petites. Les petites vertus étaient plus agréables et plus courtoises que les grandes, mais toutes semblaient très contentes et conversaient poliment entre elles, comme il convient entre personnes intimes et mêmes parentes.

Mais voilà que le bon Dieu remarqua deux belles dames qui semblaient ne pas se connaître. Le maître de la maison prit une de ces dames par la main et la mena vers l'autre.

—La Bienfaisance, dit-il en désignant, la première. — La Reconnaissance, ajouta-t-il en montrant l'autre.

Les deux vertus furent indiciblement étonnées : depuis que le monde est monde, et il y avait longtemps de cela, elles se rencontraient pour la première fois !

IVAN TOURGUÈNEF.

## Richesses Fabuleuses

C'est au Rothschild réunis qu'on attribue la plus grande fortune du monde. Ce sont les prêteurs de l'univers, et on peut dire qu'il ne se fait pas de guerre sans que ces potentats de la finance en fournissent les fonds. La Banque qu'ils ont à Paris dispose toujours, dit-on, de \$300,000,000 en espèces. Le plus extraordinaire, c'est qu'il y a à peine cinq générations que leurs aïeux étaient des marchands de chiffon du quartier juif de Frankfurt. Quand le premier des célèbres Rothschild laissa \$5,000,000 en stipulant que cette fortune devait rester dans la famille, communauté qui existe encore aujourd'hui, il constitua la prépondérance de sa maison.

La fortune la plus grande de l'Angleterre est celle du duc de Westminster, qui possède des milliers de maisons d'habitation et de kilomètres de terrains, sans préjudice d'un grand nombre de bâtiments dans la partie la plus commerçante et la plus chère de Londres. On lui suppose \$50 de rente par minute : \$3,000 par heure ; 72,000 par jour, soit plus de \$29,000,000 année. On croit cependant que ce revenu a été notablement diminué par la dépréciation de la propriété rurale.

Les frères Noble, de la Russie, les propriétaires des grandes sources de pétrole du Caucase, possèdent, à ce qu'on dit, une fortune de \$400,000,000 ; leurs rentes sont plus élevées que celles du czar.

Le célèbre Krupp, le constructeur et inventeur des canons qui portent son nom, possède l'établissement particulier le plus colossal du monde ; il emploie 20,000 personnes et en entretient 65,000. En prenant comme base les impôts qu'il paye à l'Etat, on suppose que son revenu est de \$1,000,000 par an.

Aux Etats-Unis, il y a une légion d'archimillionnaires, parmi lesquels se trouvent les Vanderbilt avec une fortune réunie dépassant \$20,000,000, presque entièrement placée en chemins de fer payant de gros dividendes ; les Astor, auxquels on suppose une fortune aussi forte, placée en biens-fonds ; Pullman, l'inventeur des wagons-lits, \$30,000,000 ; la famille Gould, qui hérita de son fondateur \$70,000,000 ; et Rockefeller, le président du Syndicat des pétroles, qui a commencé sans un sou et a fait une fortune qu'on considère aujourd'hui comme la plus grande du monde possédée par un seul individu, et qui, généreux autant que riche, a donné plus de 10,000,000 à une des univer-

sités des Etats-Unis. Il est singulier de voir combien d'hommes riches de ce pays, tous d'humble origine et les ouvriers de leurs propres fortunes, ont contribué par de grandes donations aux universités et établissements d'enseignement à développer une éducation dont ils n'avaient pu jouir dans leur jeunesse.

## Paul Bourget et le Christianisme

Un publiciste parisien, qui s'est donné la tâche de solliciter l'opinion des personnages les plus en vue sur certaines questions actuelles, demandait, le mois dernier, au célèbre écrivain Paul Bourget ce qu'il pense de l'irréligion en France. M. Paul Bourget a été irréligieux. Il a écrit des romans qui ne doivent pas être lus. Mais il a vu, il a réfléchi, et voici sa réponse :

" Nous devenons irréligieux, ou — ce qui est pis — antireligieux. Cette tendance qui chez tout autre peuple, serait honni et vigoureusement réfrénée, se développe chez nous, à l'abri de la politique, avec la secrète complicité des pouvoirs publics.

" Voyez-vous, il est une règle que j'ai constamment vérifiée et qui ne souffre pas d'exceptions. Partout où le christianisme est vivace, les mœurs se relèvent ; partout où il languit, elles s'abaissent. C'est l'arbre où fleurissent les vertus humaines, sans la pratique desquelles les sociétés sont condamnées à périr. Je vous prie, si vous me faites parler, de le proclamer expressément : on démoralise la France en lui arrachant la foi ; en la déchristianisant, on l'assassine. Il n'y a point de sauvegarde sociale hors des vérités du Décalogue. Ce fut la conviction de LePlay ; ce fut celle de Taine. Je m'y rallie ! "

## L'Alcoolisme chez tous les Peuples

Il résulte d'un travail récent, que les excès de boisson tuent, en Allemagne, 40,000 individus par ans. En Russie, on n'en compte que 10,000 ; en Belgique, 4,000 ; en France, 1,000.

Mais la nation qui l'emporte sur toutes les autres pour l'abus des boissons alcooliques, c'est l'Amérique : trois cent mille personnes sont mortes, aux Etats-Unis, des suites de l'ivrognerie, dans l'espace de huit années.

## Lauréats du Dernier Concours



M. G. D. BOURRET, S.F.,  
Cercle Delorimier, No 112.  
Prix de (3ème) Division : Montre en or.

### L'Alliance Nationale dans l'Ouest Canadien

Quatre nouveaux cercles de l'Alliance Nationale existent maintenant dans l'Ouest Canadien.

Ce sont les cercles Edmonton, Langevin, Fillion et Taché, organisés par M. P. Bonhomme, organisateur général.

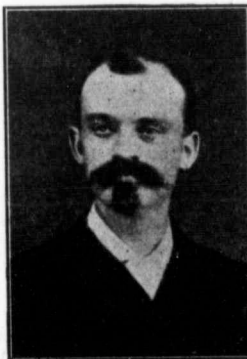
Notre société, dans sa sollicitude presque maternelle a voulu d'abord se porter au secours de nos compatriotes les plus éloignés. En effet, le premier cercle fondé, hors de la province de Québec, l'a été aux pieds des Montagnes Rocheuses, à Edmonton, dans les Territoires du Nord-Ouest. L'organisation de l'Alliance Nationale a trouvé là un groupe important de vaillants et entreprenants compatriotes, ayant à leur tête M. F. Villeneuve, député, qui ont été heureux de se rallier sous notre étendard.

Les trois autres cercles ont leur siège dans la province de Manitoba. Le cercle Langevin, de Saint-Boniface, qui tire son nom de l'illustre archevêque de l'endroit, — lequel fait aussi partie du cercle comme membre participant — a l'honneur d'avoir les honorables juges Prendergast et Prud'homme pour président et vice-président.

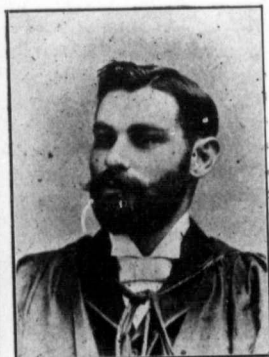
Le cercle Fillion, à Saint-Jean-Baptiste, et le cercle Taché, à Winnipeg, comptent également des hommes de valeur, des canadiens-français distingués, dans leurs rangs.

Les membres de l'Alliance Nationale saluent avec bonheur ces nouveaux confrères. Tous seront heureux d'apprendre que sa Grandeur Mgr Langevin a daigné accorder sa confiance à notre Association et en donner des témoignages non équivoques. Sa Grandeur voudra bien accepter l'expression de la vive gratitude de notre société pour avoir bien voulu favoriser, comme elle l'a fait, l'entrée de notre société dans le Manitoba et le Nord-Ouest. L'Alliance Nationale doit aussi une dette de reconnaissance à M. H. Bourassa, l'éloquent député de Labelle, qui a mis au service de notre cause son magnifique talent oratoire et qui a, un des premiers, arboré les couleurs de l'Alliance Nationale dans le Nord-Ouest.

Un bienfait perd sa grâce à le trop publier.



M. V. E. BOURGEOULT, M.D.,  
Cercle St-Stanislas, No 22.  
Prix de Cercle : Montre en argent.



M. A. RODRIGUE, M.D.,  
Cercle Labelle, No 129.  
Médaillon en or.

## Lauréats du Dernier Concours



M. J. BOUCHARD, Prés.,  
Cercle Chambly, No 139.  
Prix de (6ème) Division : Montre en or.

## Mesure de Boîte Carrée

Une boîte 24 par 16 pouces carrés, et 28 pouces de profondeur, contiendra un baril (cinq minots de blé-d'inde égrainé).

Une boîte 24 par 16 pouces carrés, et 14 pouces de profondeur, contiendra un demi baril.

Une boîte 16 par 16 $\frac{3}{4}$  pouces carrés, et 8 pouces de profondeur, contiendra un minot.

Une boîte 12 par 11 $\frac{1}{2}$  pouces carrés, et 8 pouces de profondeur, contiendra un demi minot.

Une boîte 8 $\frac{1}{4}$  par 8 $\frac{1}{4}$  pouces carrés et 8 pouces de profondeur, contiendra un quart de minot.

Une boîte 8 $\frac{1}{4}$  par 8 $\frac{1}{4}$  pouces carrés, et 4 pouces de profondeur, contiendra un gallon.

Une boîte 8 $\frac{1}{4}$  par 4 $\frac{1}{4}$  pouces carrés, et 4 pouces

de profondeur, contiendra un demi gallon.  
Une boîte 4 par 4 $\frac{1}{4}$  pouces carrés, et 4 pouces de profondeur, contiendra une pinte.

## Bien Répondu

Un évêque français traversait, un jour, en Algérie sur une frégate. L'amiral se mit à converser avec l'illustre prélat, et pendant la discussion, on vint à parler des miracles. Le commandant posa à l'évêque la question suivante :

Voulez-vous me dire quel est le plus grand miracle mentionné dans l'Ancien Testament. L'évêque hésite quelques instants.

Un lieutenant, qui veut passer pour avoir de l'esprit, prend aussitôt la parole et dit :

Le plus grand miracle de l'Ancien Testament ? Je le sais, moi, c'est lorsque le prophète Elie a été enlevé au Ciel dans un char de feu sans brûler ses culottes.

L'évêque lui riposte en ces termes :

Mon lieutenant, vous vous trompez :

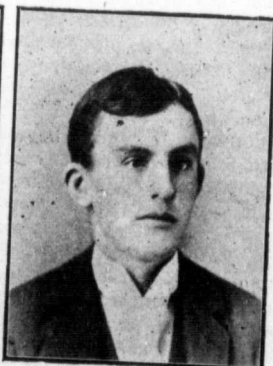
C'est lorsque l'âne de Balaam répondit sans être interrogé.

Vous voyez d'ici la binette du lieutenant.

—L'amour est la plus terrible et la plus honnête des passions ; c'est la seule qui ne puisse s'occuper de son bonheur sans y comprendre le bonheur d'un autre.



M. O. PARENTEAU,  
Cercle St-Hyacinthe, No 67.  
Prix de Cercle : Montre en argent.



M. CHS LANGEVIN,  
Cercle N.-D. de Granby, No 116.  
Prix de Cercle : Montre en argent.

## La France et ses Colonies Perdues

Quand un pays a appartenu à la France, il conserve pour toujours une empreinte qui rappelle cette souveraineté. L'exemple du Canada, si souvent cité, en est une preuve éclatante, mais ce n'est pas en ce seul pays qu'on trouve un noyau d'habitants conservant jalousement le parler et l'amour de la France ; pour être moins accentués, les autres exemples de cette survivance de la France en des pays que les événements politiques ont détachés d'elle ne manquent pas. Tout récemment, dans un ouvrage d'une documentation fort attrayante, M. Victor Tantet (1) a montré qu'à la Louisiane, aussi bien qu'à l'Île de France ou à Saint-Domingue, on retrouvait vivace l'esprit français, et cependant voilà plus d'un siècle que ces pays ne sont plus sous notre domination.

Au moment où le représentant de la France dut s'éloigner, la cession de la Louisiane étant faite à la Grande-Bretagne, on affichait sur les murs de la Nouvelle-Orléans des placards parodiant l'*Idylle des moutons* de Mme Deshoulières et prêchant l'insurrection. Les habitants ne voulaient pas se persuader que le traité était définitif. "Ils se repaissent, écrit-on alors, de l'idée que le premier consul a cédé aux circonstances ; mais qu'à la paix, lorsqu'il aura rabaisé l'insolence de la Grande-Bretagne, il se dédiera de la cession de la Louisiane."

Après cent ans, on retrouve la trace de ces attaches si étroites et si touchantes. Il y a encore, à la Nouvelle-Orléans, toute une série de rues aux appellations d'autrefois : la rue Royale, la rue Bourbon, la rue Conti, la rue de Toulouse, la rue de Bourgogne, etc., etc. On compte dans cette ville de nombreuses familles d'origine française, et il y a eu, au cours du siècle, toute une pléiade de littérateurs locaux dont la production constitue une véritable petite littérature française : tous les genres y sont représentés, et la littérature dramatique, notamment, comprend un assez grand nombre d'œuvres. Une institution fondée en 1876, l'Athénée louisianais, s'efforce d'ailleurs de conserver en Louisiane la langue et la littérature françaises, et l'influence de cette société s'étend, paraît-il, de jour en jour.

A l'Île Maurice, c'est en 1832 que l'usage de la langue française fut supprimé, par ordre du secrétaire d'Etat aux colonies ;

mais il n'y a pas apparence que l'ordre ait été suivi, car en 1841 une ordonnance royale arrête que les lois seront désormais discutées et votées en anglais seulement, au lieu d'être promulguées comme précédemment en anglais et en français.

Six ans après, en 1847, nouvelle mesure : il est fait défense de plaider en français devant les tribunaux à partir du 15 juillet 1847. On raconte à ce propos que le 14 juillet, un des plus éloquents avocats de l'île, plaidant devant la cour d'appel, fit durer sa plaidoirie en français jusqu'à la dernière minute, pour la continuer ensuite dans la langue imposée, à minuit sonnant.

La langue française, en dépit de toutes les ordonnances, a si bien résisté que, à l'exception d'un seul qui comporte une partie anglaise, tous les journaux de Maurice se publient en français. Il en est de même à Haïti, où, entre autres vestiges de la permanence du souvenir de la domination française, les journaux sont rédigés en français.

On voit par ces quelques exemples, pris dans l'ouvrage de M. Tantet, combien l'influence de la France est persistante dans les pays qui ont été jadis rattachés à son pouvoir, et, si cette constatation n'est pas faite pour diminuer les regrets que doit causer à la France la perte du superbe domaine colonial qu'elle s'était constitué et que ses hommes politiques n'ont pas su garder, elle n'en porte pas moins en elle quelque chose qui soit digne de flatter son amour propre.

## Le Diamant

Quand Eve, la première mère,  
Vit Abel, son fils préféré,  
Couché près d'elle sur la terre,  
Livide et le flanc déchiré,  
Prise d'un désespoir sans borne,  
Sa douleur attesta les cieux,  
Qui, devant son angoisse morne,  
Mirent les larmes dans ses yeux.  
Mais ces larmes silencieuses  
Ne coulèrent pas vainement,  
Car de ces gouttes précieuses  
Dieu fit le premier diamant.  
Et c'est pourquoi dans la nature,  
Le diamant peut seul user  
Même la pierre la plus dure  
Qu'on s'efforce en vain de briser.  
De même il est des cœurs de pierre,  
Insensibles comme un rocher,  
Et que les larmes d'une mère  
Parviennent seules à toucher.

(1) Survivance de l'esprit français aux colonies perdues, par V. Tantet.

## Tolérance

## LÉGENDE JUIVE

Un jour qu'Abraham était assis devant sa tente, il vit un voyageur, un vieillard, passer sur la route inondée de poussière et de soleil ; et allant à sa rencontre, il lui dit :

“Étranger, puisses-tu vivre de longs jours, et puisse ton entrée sous ma tente être bénie !”

Le voyageur accepta l'invitation du patriarche, et à l'heure où les ombres s'allongent et où la brise commençait à souffler vient rafraîchir l'homme et les animaux, ils s'assirent pour souper : le vieillard à la droite d'Abraham et trois cents hommes de chaque côté.

Lorsque le repas fut terminé, Abraham dit à son convive :

“Maintenant nous allons remercier notre Dieu. Tu peux remercier le tien, quel qu'il soit, ô étranger.

—Je ne crois point aux dieux de pierre, d'argile ou de bois, répondit celui-ci.

—Je m'en réjouis, dit Abraham. Tu offriras alors tes remerciements et tes prières à mon Dieu, au Créateur du ciel et de la terre.

—Je ne l'ai jamais vu, répliqua l'étranger. J'ai vécu quatre-vingt-dix ans sans apercevoir la trace d'un Dieu tel que ce lui dont tu parles.

—Quel est donc ton Dieu ? qui révérestu ? demanda le patriarche avec impatience.

—Je ne révere que les hommes âgés et vertueux, tels que toi. Je suis moi-même très-révéré chez moi, parce que je suis vieux.”

Là-dessus Abraham se leva avec indignation et s'écria :

“Hors d'ici, impie ! que ton haleine ne souille pas l'air que je respire !”

Et le vieillard se leva et s'éloigna, tandis qu'Abraham et ses trois cents hommes restaient assis en silence.

Mais pendant la nuit Dieu apparut à son serviteur et lui dit :

“Pourquoi as-tu repoussé un homme, ton semblable et ton hôte ? Pourquoi ne l'as-tu pas laissé s'abriter sous ta tente pendant la nuit à l'heure où les lions et les bêtes de proie sortent de leur tanière ?

—Parce qu'il ne te connaissait ni ne te révérait.

—Mais ne lui ai-je pas permis de demeurer pendant quatre-vingt-dix ans sous la tente des cieux ? Ai-je jamais défendu à la rosée ou à la pluie de le rafraîchir ? Ai-je rendu ses champs stériles, ai-je fait mourir

ses dattiers ou ses oliviers ? Écoute ma parole : parce que tu as fait ceci, parce que tu as rejeté ton hôte au milieu des ténèbres, tes descendants deviendront des étrangers parmi un peuple inhospitalier, et les ténèbres de la crainte et de l'angoisse envelopperont leur esprit jusqu'à ce que moi, leur Dieu, je juge qu'il est temps de montrer mon pouvoir.”

## L'Homme Sans Dieu

Un jour Napoléon Ier manda à Saint-Cloud M. Fourcroy et M. Fontanes, président du Corps législatif, à qui déjà, dans son esprit, était destiné le gouvernement de l'enseignement public. Il leur exposa ses vues dans un entretien qui dura deux heures.

“L'Empereur, dans ce saisissant monologue, a dit M. de Fontanes, changeait à chaque instant de ton ; tantôt calme, simple et familier ; tantôt marchant à grands pas devant nous, l'œil enflammé et comme s'élevait de sa propre parole. Il venait de parler de la nécessité de donner un lest à l'âme des jeunes gens par l'éducation. “Il faut, disait-il, me faire des élèves qui sache être des hommes.... Et vous croyez,” s'écria-t-il tout à coup en élevant la voix, comme s'adressant à un adversaire invisible, “vous croyez que l'homme peut-être un homme s'il n'a pas de Dieu ! Sur quel point d'appui posera-t-il son levier pour soulever le monde, le monde de ses passions et de ses fureurs ? *L'homme sans Dieu, je l'ai vu à l'œuvre depuis 1793. Cet homme-là, on ne le gouverne pas, on le mitraille. De cet homme-là, j'en ai assez ! ... Ah ! c'est cet homme-là que vous voudriez faire sortir de mes collègues ? Non, non, pour former l'homme qu'il nous faut, je mettrai Dieu avec moi ; car il s'agit de créer, et vous n'avez pas encore trouvé le pouvoir créateur, apparemment.*”

Belles paroles, dignes de ce grand esprit, qui savait voir haut et loin, quand la passion ne l'aveuglait pas.

—En acquérant la science, vous aurez appris à être bon, simple, doux, modeste ; votre humeur sera égale ; vous aurez peu d'orgueil et de vanité, et personne ne pourra froisser votre âme, ou du moins vous faire sortir de votre calme et troubler votre douce et bienveillant sérénité.—L'abbé J. OLIVE.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172  
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

---

MONTREAL, NOVEMBRE 1900

---

## Ça et là

Les prix offerts durant ce concours ne sont-ils pas magnifiques?

Nous grandissons chaque jour, en nombre et en capital.

Bienvenue à nos frères du Nord-Ouest. Ils ont toute notre estime et notre admiration.

L'Alliance Nationale est née sous une bonne étoile. Tout ce qu'elle entreprend lui réussit.

Vivat! \$200,000.00 de réserve dans la caisse de dotation. Le cinquième d'un million!

La rétribution semi-annuelle est percevable en décembre et doit être transmise avec le rapport de janvier pour tous les membres en règle.

Les nouveaux adhérents ajoutent une nouvelle force à votre cercle et à sa caisse des malades. Le sang nouveau rajeunit.

Lisez nos articles sur l'expansion de l'Alliance, et sur ses succès au Manitoba et dans les Territoires. Cela vous réjouira.

Les B. de P. doivent élire leur comité de surveillance le premier mardi de décembre, si aucune autre date n'a été préalablement fixée (art. 388 et 389), et en faire rapport au Bureau Exécutif.

Regardez autour de vous : combien de vieillards ne vivent, aujourd'hui, que des bénéfices qu'ils retirent des sociétés de bienfaisance?

Les cercles doivent procéder à l'élection de leurs officiers à la première assemblée de décembre (art. 163). Ils peuvent cependant l'ajourner à l'assemblée suivante. Autrement il faudrait en donner avis par écrit.

On se demande parfois : " Qui pourrais-je solliciter ? " Il ne faut pas se faire de rien une montagne. Posez-vous plutôt cette question : " Y a-t-il quelqu'un qui n'a pas besoin d'assurer sa vie dans une société comme l'Alliance Nationale ? "

Rappelez-vous bien que chaque cercle doit préparer son rapport annuel et l'appendice dans les huit premiers jours de décembre et qu'il doit le transmettre au B. E. dans les 20 premiers jours du même mois, *sous peine de suspension.*

Hâtez-vous de présenter vos candidats afin qu'ils puissent être admis en novembre ou en décembre et vous bénéficierez ainsi de la gratification de \$1.50 par membre. Cette gratification ne sera que de \$1.00 si votre candidat n'est admis qu'en janvier.

Tous les cercles qui n'ont pas déjà un drapeau doivent se faire un devoir de gagner au moins un fanion dans le présent concours. C'est un emblème bien approprié pour figurer dans les processions et autres manifestations publiques. Il peut se gagner facilement puisque, dans la plupart des cas, il suffit d'augmenter l'effectif de votre cercle d'une quinzaine de membres.

Une observation : Dans plus d'un cas il ne faut pas solliciter un candidat d'entrer dans notre société avant de l'avoir convaincu que la protection que procure l'assurance contre la mort et contre les maladies est un bienfait inestimable, surtout aux familles des classes laborieuses, exposées à tous les pires désagréments qu'apportent ces moments d'adversité. Vous trouverez dans la nouvelle circulaire de propagande que nous adressons à tous les cercles et à tous les bureaux de perception pour vous être remis MM. les sociétaires, des raisons premissives qui ne souffrent pas de contradiction. Ne vous pressez pas trop de distribuer votre circulaire, pérez-vous bien vous-même, d'abord, de son contenu et lorsque vous aurez livré un premier combat, revenez à la rescousse avec votre circulaire.



## STATISTIQUES DIVERSES

(Extrait des rapports des Officiers Généraux faits à la Convention de 1900.)

TABLEAU

Faisant voir l'âge, à l'admission, des membres en règle au 1er Juillet 1900.

Ages à l'admission.	Nombre de membres.	Ages à l'admission.	Nombre de membres.	Ages à l'admission.	Nombre de membres.	Ages à l'admission.	Nombre de membres.
18	318	28	278	38	187	47	120
19	251	29	286	39	173	48	86
20	241	30	236	40	161	49	78
21	308	31	210	41	140	50	60
22	290	32	202	42	148	51	63
23	256	33	214	43	105	52	39
24	308	34	245	44	106	53	45
25	263	35	185	45	113	54	43
26	293	36	202	47	99	56	1
27	216	37	185				

## MOYENNE D'AGE

A l'admission du groupe de :	1893	—	33 ans	10 mois	5 jours
	1894	—	33	1	17
	1895	—	32	3	26
	1896	—	32	1	28
	1897	—	30	3	6
	1898	—	30	9	17
	1899	—	30	5	23
	1900	—	29	1	6
Moyenne générale à l'admission des membres en règle 1er Juillet	1900	—	31	1	4

CERTIFICAT DE DOTATION EN VIGUEUR AU  
1er JUILLET 1900

NOMBRE.		SOMME.	NOMBRE.		SOMME.
1887	de	\$ 500.00	322	de	\$2,000.00
4916	de	1,000 00	79	de	3,000.00

MOYENNE, \$961 27

## BILAN DU CONSEIL-GENERAL

Au 30 Juin 1900

## ACTIF

En Banques, Jacques-Cartier et Hochelaga.....	\$ 26,615 95	
Placements : Fabriques Vaudreuil et Dorion.....	10,500 00	
Corporation Episcopale.....	1,400 00	
Municipalité scolaire.....	5,500 00	
Municipalité.....	250 00	
Prêts hypothécaires.....	149,725 20	
Argent en mains.....	1c 2 33	
		\$194,093 48
Petite caisse.....	30 00	
Intérêts accrus.....	4,143 04	
Dû par les cercles, honoraire d'enregistrement.....	805 00	
Pour fournitures .....	751 19	
" hon. révision examen.....	114 c0	
" divers.....	163 30	
Fournitures selon inventaire.....	1,026 20	
Diplômes et certificats.....	131 16	
Mobilier.....	714 74	
Imprimés, papeterie et effets divers.....	69 49	
Dû pour annonces dans revue.....	271 65	
Dépôts de candidats.....	36 50	
Dû pour loyer (Cie Coleraine).....	304 28	
Frais voyages payés par anticipation.....	50 00	
Salaire payé par .....	66 66	
Téléphone Bell par .....	16 67	
" Marchands par .....	3 13	
		\$ 8,697 01
		\$202,790 49

## PASSIF

Bénéfices <i>re</i> décès H. Godin.....	\$1,000	
" " Elisée Miron.....	500	
" " J. G. A. Vallée.....	1,000	
" " M. A. Boucher.....	250	
" " J. Barolet.....	2,750	
" " Wm Durocher.....	1,000	
" " F. X. Goulet.....	1,000	
" " Adm. Daignault.....	1,000	
" " J. V. Robert.....	1,000	
" " C. Tison.....	1,000	\$8,750 00
Loyer des bureaux.....	424 00	
Dû pour honoraires révisions examens.....	116 00	
" " Papeterie et impressions, etc.....	72 04	
" " Fournitures.....	291 25	
" " Revue.....	264 83	
" " Prix concours.....	880 00	
" " Annonces dans journaux.....	29 39	
" " Frais voyages.....	22 35	
" par la Caisse d'Epargne, dépôts des cercles.....	3,093 49	
" " " intérêts.....	176 78	
" " Aux fondateurs.....	100 00	\$ 14,220 13
		\$188,570 36

## RECAPITULATION

Répartie comme suit :

## CAISSE DE DOTATION

Excédent des recettes sur les déboursés.....	\$189611	15
Part des intérêts acquis lui afférant.....	3,939	26
	<hr/>	
Dû aux bénéficiaires.....	193,550	41
	8,750	00
	<hr/>	
	\$184,800	41

## CAISSE CENTRALE DES MALADES

Excédent des recettes sur les déboursés.....	\$	973		
Part des intérêts acquis lui afférant.....		15	988 00	\$185,788 41
Balance à la Caisse Générale.....				\$ 2,781 95

Montréal, 1er juillet 1900.

Vérfié et approuvé :

O. BOURDON,  
 RAOUL TOURANGEAU, } *Auditeurs.*

L. J. D. PAPINEAU, S.G.  
 ALFRED ST-CYR, T.G.

## Pour se bien Porter

Un confrère de New York indique les moyens qui suivent pour avoir bonne santé. Ils méritent d'être notés.

I. Demeurer tempéré dans le travail et conserver toujours le calme de l'esprit. Ne rien pousser à l'extrême et garder la modération en toutes choses. Ces conditions sont la base fondamentale de la vie harmonique.

II. Vivre autant que possible en plein air, au soleil, dans un site hygiénique. Eviter les maisons et les endroits humides.

III. Manger modérément une nourriture simple et salubre appropriée à son travail, à la saison et au climat. Manger doucement et de préférence en compagnie de personnes amies ayant une conversation agréable.

IV. Prendre un exercice suffisant tant de corps que d'esprit. Eviter tous les excès et se mettre en garde contre la fatigue.

V. Tenir son corps toujours propre par des bains, des frictions, et un lavage quotidien.

VI. Porter des vêtements qui protègent convenablement le corps sans comprimer aucune de ses parties, tout en leur conservant une franche liberté d'allures.

VII. Prendre un repos dans une chambre bien ventilée et dormir un temps suffisant

pour le repos complet du corps et de l'esprit. Ne jamais demeurer au lit plus de temps qu'il n'est nécessaire.

VIII. Boire de l'eau pure exempte de tous germes nocifs ou toute boisson naturelle non alcoolique et bénéficiaire à l'estomac.

IX. Laissez agir la nature dans son fonctionnement normal et ne jamais laisser aucune matière délétère séjourner dans l'organisme.

X. Eviter les fatigues de l'esprit, les excitations fébriles, et les causes de découragement et de dépression morale. Ne pas être ni trop optimiste, ni trop pessimiste, et prendre la vie aussi gaiement que possible.

## Accusé de Réception

Masson, 4 octobre 1900.

L. J. D. Papineau, Sec.-Gén.,  
 Alliance Nationale, Montréal.

Monsieur,

J'ai reçu de l'Alliance Nationale, par l'entremise du cercle Masson, No 130, un chèque au montant de \$250.00 en règlement final de ce que je peux avoir droit comme bénéfice pour infirmité complète et permanente.

Merci de ma part pour votre exactitude à payer cette réclamation.

Votre tout dévoué,

(Signé) G. B. FARIBAUT, M.D.

## CONDOLÉANCES

## CERCLE ST-CHARLES, NO 10.

Le cercle St-Charles, No 10, à sa réunion du 10 octobre courant, a adopté les résolutions suivantes :

Proposé par M. S. Laprade, secondé par M. H. Chayer :

Qu'un vote de condoléances soit offert à Madame Marie-L. Parent, veuve de feu M. Eucher Dubuc, à l'occasion de la mort de ce dernier qui était membre du cercle St-Charles, No 10.

Proposé par M. I. J. Sarault, secondé par M. Chs Duquette :

Que copies des présentes résolutions soient envoyées à la famille du défunt, et à la *Revue* de l'Association pour publication

N. BÉLISLE,  
Sec.-Arch

12 octobre 1900.

## CERCLES ST-CHARLES, NO 10.

Proposé par Chs Duquette, secondé par M. Jos. Pépin :

Qu'un vote de condoléances soit offert à Madame veuve Faustin Ethier, à l'occasion du décès de son fils, J. B. Ethier, membre du cercle St-Charles No 10.

Proposé par M. J. A. Trudel, secondé par M. S. Laprade :

Que copies des présentes résolutions soient transmises à la famille du défunt, et à la *Revue* de l'Association pour publication.

N. BÉLISLE,  
Sec.-Arch.

Montréal, 14 novembre 1900.

## CERCLE ST-VINCENT, NO 42.

A une assemblée tenue le 30 août, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par M. L. J. R. Bellefeuille, secondé par M. J. E. Lachapelle et résolu :

Que les officiers et membres du cercle St-Vincent, No 42, ont appris avec peine la mort de M. Langevin, père de notre vénéré chapelain et lui offrent leurs plus sincères condoléances et leurs sympathies dans le malheur qu'il vient d'éprouver.

Proposé par M. H. Paquette et appuyé par M. H. Wolff : Que copies des présentes résolutions soient envoyées à notre chapelain ainsi qu'à la *Revue* pour publication.

H. PAQUETTE,  
Sec.-Arch

Montréal, 30 août 1900.

## CERCLE OLIER, NO 127.

Le cercle Olier à son assemblée du 17 octobre a adopté la résolution suivante :

Proposé par M. Aug. Comte, appuyé par M. H. Guertin, que les membres du cercle Olier ont appris avec un vif sentiment de regret la mort de leur confrère M. J. H. Reid, décédé dans le cours du mois d'octobre.

Proposé par M. Armand Grenier, secondé par M. Jos. Dagenais, que copie de cette résolution soit envoyée à la famille du défunt.

J. H. LEFEBVRE,  
Sec.-Arch.

18 octobre 1900.

## NOUVEAUX CERCLES

CERCLE LANGEVIN, NO 153 — Institué à Saint-Boniface, comté de Provencher, province de Manitoba, le 17 octobre 1900, par M. P. Bonhomme, Organisateur général.

Officiers élus : Hon. James Prendergast, juge, P. ; Hon. L. A. Prudhomme, juge, V.P. ; MM. J. O. E. Lévesque, S.A. ; Lucien Dubuc, S.F. ; J. P. O. Allaire, T. ; J. H. O. Lambert, Md.Ex. ; A. L. Auger, C. ; T. J. Lavoie, I.

M. Fabbé J. A. Trudel a été suggéré comme Sb.P.G.

CERCLE TACHÉ, NO 154. — Institué à Winnipeg, province de Manitoba, le 18 octobre 1900, par M. P. Bonhomme, Organisateur général.

Officiers élus : MM. L. O. Genest, P. ; A. J. H. Dubuc, V.P. ; J. P. Dumouchel, S.A. ; Thomas Gellay, S.F. ; S. M. Barré, T. ; J. H. O. Lambert, Md.Ex. ; P. Plamondon, C. ; Arthur Bertrand, I.

## Accusés de Réception

Ste Thérèse de Blainville, 3 Nov. 1900.

M. L. J. D. Papineau, S. G.  
de l'Alliance Nationale,

Monsieur,

J'accuse réception de votre chèque, No 2,538, de mille dollars, que votre société m'a transmis comme parfait paiement du certificat de dotation, No 774, dont mon mari, Napoléon Monet dit Boismenu, était titulaire. Veuillez agréer, monsieur le Secrétaire, mes plus sincères remerciements pour la diligence dont votre société a fait preuve pour régler cette réclamation.

Je dois féliciter monsieur le Président et les officiers de la succursale de Ste Thérèse de Blainville, pour le zèle qu'ils ont déployé pour faire accepter ma réclamation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,  
Votre très humble servante,

(Signé), STÉPHANIE HUOT,  
Veuve N. Boismenu, bénéficiaire.

Montréal, 17 septembre 1900.

M. L. J. D. Papineau,  
Sec.-Gén.

Monsieur,

J'accuse réception d'un chèque au montant de deux mille dollars (\$2,000.00) en paiement du certificat de dotation dont feu M. D. Labonté, mon époux, était titulaire comme membre de votre société.

Permettez-moi de vous présenter mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez bien voulu effectuer le règlement de cette réclamation.

Votre dévouée,  
EMÉLIE LANDREVILLE.

**Aux Membres du Cercle Bourget**

Avis vous est donné que M. le Dr Daigle étant absent de Montréal, il a été remplacé, pour le temps de son absence, par M. le Dr I. Laviolette, 71 rue Champlain. Jusqu'à avis contraire, si vous réqueriez les services du médecin du Cercle, veuillez vous adresser à ce monsieur.

Votre dévoué,

L. A. GÉLINAS,  
Sec.-Arch.

**CAISSE CENTRALE DES MALADES**

RECETTES

Balance au 31 juillet 1900.....	\$ 1,077.42
Produit des contributions d'août 1900 .....	148.00
	<u>\$ 1,225.42</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices (Antoine Piché, Cercle Ste-Thècle, No 147)...	10.57
Par Caisse Générale, 5%.....	7.40
Par balance au 31 août 1900.....	1,207.45
	<u>\$ 1,225.42</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$197,917.59
Balance Caisse Générale.....	3,022.14
Balance Caisse Centrale des Malades.....	1,207.45
Balance Caisse d'Epargne.....	3,207.10
	<u>\$205,354.28</u>

**NOMINATIONS**

SUBSTITUT

Le Président Général a nommé M. l'abbé J. A. Trudel comme son Substitut auprès du Cercle Langevin, No 153.

MÉDECIN-EXAMINATEUR

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix de M. J. H. O Lambert comme médecin-examinateur des Cercles Langevin, No 153, et Taché, No 154.

**CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS**

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Officiers suivants :

CERCLES

Titulaires.	Fonction.	Cercles.	%	Approuvés par Cercles.
Jos. Baril.....	S.F.	Fillion.....	151	8 Oct. '00
G. St-Armand....	T.	St-Jean-Bte.	149	12 " "
Noé Leclair.....	"	Langevin....	153	17 " "
J. P. O. Allaire..	"	Taché.....	154	19 " "
Lucien Dubuc...	S.F.			
Thomas Gellley..	"			
S. M. Barré.....	T			

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	10,500.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	7,500.00
Municipalité.....	250.00
Prêts hypothécaires.....	152,475.20
Les banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	33,170.72
En mains.....	392.79
	<u>\$205,688.71</u>

**ETAT FINANCIER**

Au 31 Août 1900

**CAISSE DE DOTATION**

RECETTES

Balance au 31 juillet 1900.....	\$194,426.00
Produit des contributions d'août 1900.....	6,445.10
Intérêts.....	68.75
	<u>\$200,939.85</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu V. Robert.	\$ 700.00
Par bénéfices de feu A. Daigault.....	1,000.00
Par bénéfices de feu Chs Tison..	1,000.00
Par Caisse Générale, 5%.....	322.26
Par balance au 31 août 1900...	197,917.59
	<u>\$200,939.85</u>

Cercles, etc.—Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc.....	334.43
	<u>\$205,354.28</u>

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.  
A. ST-CYR, T.G.,

Montréal, 1er septembre 1900.

Certifié correct,

O. BOURDON,  
J. A. NAUD, } *Auditeurs.*



- No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm  
Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.
- No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska  
1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C.F. Baillargeon; Sb.P.G., G. P. Nadeau; Prés., Léon Samson; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; Md.E., D. P. A. Brassard. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.
- No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges  
Sb.P.G., Nap. St. Amour; Prés., Ludger Séguin; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.
- No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield  
Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Henri Lefebvre; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste. Cecile.
- No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga  
Sb.P.G., N. Boyer; Prés., Ernest Craig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Foutcault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.
- No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères  
Sb.P.G., J. H. Fortin; Prés., Alfred Champagne; S.A., Dieu-donné Guyon. S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier dimanche du mois, salle publique.
- No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette  
Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., H. Du-charme; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.
- No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal  
Sb.P.G., L. J. R. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Lari-vière, 645 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. LeFils, 751 Ste-Cathe-rine. Réunions, dernier jeudi, salle St-Martin 87a coin Parthenais et Ste-Catherine.
- No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal  
Sb.P.G., Emile Dumont, 10 Chambord; Prés., Jos. Lambert, 665 St Hubert; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vau-dreuil, 397 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.
- No 45—CERCLE STE-MARTINE, Co Chateauguay  
Prés. Hon., l'abbé R. N. Aubry; Sb.P.G., Ed. McGowan; Prés., Honoré Doutre; S.A., J. O. Michaud; S.F., Arm. McGowan; Md.E., T. A. Demers. Réunions, dernier samedi du mois.
- No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil  
Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.
- No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot  
Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., A. O. Talbot; Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e diman-che du mois, salle Labine.
- No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine  
Sb.P.G., J. Théo. Leclerc; Prés., Adh. Paré; S.A., Jos. Four-nier; S.F., A. E. S. Bourmet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.
- No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska  
Sb.P.G., M. Adgémire Bétiéle; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. A. D. Gauthier; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. E. S. Lamou-roux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.
- No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska  
Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Ad. Auclair; S.A., Willie Las-salle; S.F., La. Veroncau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réun-ions, le dernier samedi du mois, salle du cercle.
- No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal  
Sb.P.G., Chs. Mathieu, 263 Amherst; Prés., J. N. Duhamel, 57 Visitation; S.A., J. A. Chausse, 153 Shaw; S.F., J. E. Pilon, 49e Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2ième et 4ième mercredis, Salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.
- No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay  
Sb.P.G., Pierre Marcil; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. Dé-rome; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.
- No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.  
Sb.P.G., abbé M. O. Dufrault; Prés., Zot. Courville; S.A., D. Ménard; S.F., J. St-Denis; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M.N. Bédard.

- No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier  
Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Descurcy. Réu-nions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.
- No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cèdres.  
Sb.P.G., J. O. Cuillierier; Prés., C. Labourdadière; S.A., Wil. Cuillierier; S.F., Jean Tremblay; Md.E., Noël Roberge. Réu-nions, dernier vendredi du mois, salle de l'Ecole Modèle du village.
- No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal  
Sb.P.G., Nap. Fortin, 22 Reading; Prés., A. Laporte, 967 Sanguin-et; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Oulmet, 71 Duberd; Md.E., Isid. Lavolette, 71 Comptain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle St-Pierre, 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).
- No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier  
Sb.P.G., Téli. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Cham-pagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.
- No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa  
Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A. Hor-pitre; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., Urgel Archambault. Réu-nions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.
- No 65—ST-PERS-XAVIER, l'Épiphanie, Co l'Assomption  
Sb.P.G., et S.F., Téléphore Morier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samed-i du mois, chez M. Edm. Blanchard.
- No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie  
Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D. S.A., Alphonse Duranceau; S.F., J. B. Hébert; Md.E., S. A. Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.
- No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe  
Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., Emile Ostiguy, M. D.; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostiguy. Réunions, 1er et 3e jeudis, 197 rue Cascades.
- No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve  
Sb.P.G., Hormidas Ricard; Prés., Joseph Chalifoux; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lus-sier. Réunions: 4e mardi, soubassement de l'église de Maison-neuve, Avenue Lasalle, 8j hrs p.m.
- No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.  
Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., J. E. Arpin; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavalée. Réu-nions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.
- No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.  
Sb.P.G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés., S. Hurteau, 1347 Sanguinet; S.A., J. B. Ferre, Verdun; S.F., C. A. Clément, 2 Allard, Montréal; Md.E., Ach. Dagenais, 1405 St-Denis. Réunions, 3e mardi du mois, Salle Martel, 1279 Berri.
- No 79—CERCLE BOURGET, Montréal  
Sb.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., T. Charpen-tier, 157 Papineau; S.A., L. A. Gellins, 545 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Mai onneuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visi-tation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Cathe-rine, à 8 hrs p. m.
- No 97—CERCLE BEAUPORT, Co Québec.  
Sb.P.G., J. E. Bédard; Prés., J. D. Marcoux; S.A., Léon Ter-rien; S.F., E. C. Giroux; Md.E., C. S. Roy.
- No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.  
Sb.P.G., Ed. Mallette, 149 Saint-Martin; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., Z. St-Jean, 3307 Notre-Dame, St-Henri; S.F., Arth. Gagnon, 455 Berri; Ed.M., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Liggett, 280 Richmond.
- No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelaga.  
Sb.P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés. et Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel; S.A., W. E. de Chantal, 24 Dufferin; S.F., Geo. D. Bourret, 332 Ave Delorimier. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 26a rue Brébeuf.
- No 116—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.  
Sb.P.G., O. N. Paré; Président, Ed. Duhamel; S.A., P. A. Peltier; S.F., R. Boire; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, derniers mardis du mois, à 7j hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.
- No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.  
Sb.P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., Joseph Rolland, Rue Beaudoin; S.A., Alb. Marceau, 2304 St-Jacques; S.F., Jo-sès rue Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mer-credis, au No 315, Ste-Elizabeth.

## No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb. P.G., Jos. Labelle, 102 Vinet, Ste-Cunégonde; Prés., J. M. Marcotte, 83 St-Jacques; S.A., Geo. Normandin, 30 St-Jacques; S.F., F. X. Dulé, 93 Chatham; Md.E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3<sup>e</sup>me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame St-Henri.

## No 123—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb.P.G., H. Mitchell, 128 Coursol, Ste-Cunégonde; Prés., J. N. Landry, 3188 N.-Dame, St-Henri; S.A., Jos. Brisebois, 212 Centre; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredis au No 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

## No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb.P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1838 St-Hubert; S.A., C. B. Lacasse, rue Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1649 St-André. Réunions, 2<sup>e</sup>me et 4<sup>e</sup>me lundis, salle Beupré, 1786 rue St-Hubert.

## No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb.P.G., J. L. Chalifoux, N. Y. Life Bldg; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre Dame; S.A., J. H. Lefebvre, 801 St-Hubert; S.F., J. D. Léger, 9 Avenue Morin; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3<sup>e</sup>me mercredi, au Monument National.

## No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb.P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Trudeau; S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4<sup>e</sup>me vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

## No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chapelain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Emile Déry, 1334 Ste-Catherine; Prés., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 152 Plessis; Md.E., J. N. Picotte, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2<sup>e</sup>me et 4<sup>e</sup>me jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

## No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste Cunégonde.

Sb. P.G., J. M. J. Sicard, 757A Albert; Prés., U. Mathieu, 262 Richelieu; S.A., E. Beaudoin, 479 Centre; S.F., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; Md.E., Dr Henri Campeau, 212 Delisle. Réunions, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>me mercredi à 8 heures, 225 Delisle, Ste-Cunégonde.

# N. F. BEDARD

## MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

### FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR LA VENTE DE

- { La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurrieres et Fromageries.
- { L'Excellent Extrait de Pressure et Couleur à Fromage B. d'or.
- { La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné,—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les boîtes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

*Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.*

## N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 } 32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)